

CANADA

Le retrait de la pièce de un cent : un franc succès!



Elle s'en est allée paisiblement, très rapidement et sans faire de bruit. On n'a presque pas parlé d'elle depuis son retrait amorcé il y a un an (le 4 février 2013 pour être exact). Aujourd'hui, on n'en parle plus de la pièce de un cent, sauf pour raconter quelques anecdotes.

Pourtant, certains avaient prédit que son retrait entraînerait des difficultés suffisamment sérieuses pour justifier son maintien dans le système canadien de pièces et de billets, soit :

- les prix augmenteraient, car l'arrondissement aux cinq cents près à la caisse ne serait pas réalisé de façon symétrique (arrondissement toujours à la hausse),
- la demande pour les autres pièces de monnaie augmenterait sensiblement (une compensation du nombre par les autres pièces),
- le niveau de précision des transactions financières diminuerait,
- une partie de notre patrimoine serait perdue,
- la modification des caisses enregistreuses pour faire l'arrondissement aux cinq cents près serait un problème,
- les files d'attente devant les caisses enregistreuses seraient plus longues dans les semaines qui suivraient le début du processus de retrait.

En rétrospective, on voit que le retrait de la pièce de un cent s'est très bien passé. Les consommateurs n'accumulent plus de pièces de un cent dans toutes sortes de récipients à la maison ou ailleurs. Les consommateurs, les détaillants et les institutions financières n'ont plus besoin de manipuler des milliards de ces pièces chaque année. On s'est débarrassé

de quelque chose d'inutile et de coûteux (un coût estimé à plus de 150 M\$ par année pour le Canada). De plus, les conclusions positives de l'expérience canadienne n'ont pas été différentes de celles de plusieurs autres pays qui avaient aussi retiré ou éliminé leurs plus petites pièces de monnaie.

Récemment, la Monnaie royale canadienne mentionnait qu'elle prévoyait récupérer à peine quatre milliards de pièces de un cent. Ce montant ne représente que 25 % des pièces produites depuis le début des années 1990. Cela reflète le très faible pouvoir d'achat de ces pièces et, par ricochet, le manque flagrant d'intérêt envers cette pièce. En fait, on ne faisait plus attention aux pièces de un cent qu'on possédait, certains les jetaient même aux rebus. Cette constatation démontre clairement qu'on aurait dû les retirer il y a près de 25 ans. On aurait pu ainsi éviter d'en produire une vingtaine de milliards et d'en manipuler des centaines de milliards.

Espérons qu'avec le franc succès du retrait de la pièce de un cent, nous pourrions franchir la prochaine étape avec moins de pressions politiques ainsi qu'avec plus de rationalité et de sérénité. Cette étape qui consisterait potentiellement au retrait de la pièce de cinq cents ainsi qu'à la réduction de la taille des pièces de monnaie actuelles. C'est ce qui a été fait en Nouvelle-Zélande, par exemple. Cette seconde étape pourrait même comprendre l'introduction d'une pièce de cinq dollars (voir les conclusions de l'étude ci-dessous). L'objectif est de réduire le nombre total et le poids de pièces que les gens manipulent et transportent. Ce processus pourrait commencer dans cinq ans. Il ne faudrait surtout pas attendre, encore une fois, une autre période de 25 ans avec tous les désavantages et les coûts que cela comporte avant de procéder à d'autres changements.

Pour plus d'information sur ce dossier, voir l'étude publiée en 2008 par le Mouvement Desjardins : Le 100^e anniversaire du cent canadien, une occasion pour réexaminer l'utilité de nos pièces de monnaie et billets en circulation, www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/actualites/point_vue_economique/pve80409.pdf.

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Jean-Pierre Aubry
Fellow associé au CIRANO